



# Les acteurs de l'édition universitaire face au numérique : une évolution en rupture

Benoît Epron

## ► To cite this version:

Benoît Epron. Les acteurs de l'édition universitaire face au numérique : une évolution en rupture. 2005, Paris, France. edutice-00001418v2

**HAL Id: edutice-00001418**

**<https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00001418v2>**

Submitted on 30 Mar 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Benoît Epron (Lyon I)**

**1. Introduction**

La réalisation de notre thèse sur l'édition universitaire face au numérique au sein de Vivendi Universal Publishing nous a permis d'observer précisément l'activité et la réflexion menée par le secteur de l'édition universitaire sur les questions posées par le numérique. Cette expérience a été complétée par notre participation au projet Campus Numériques MANUM, nous permettant de suivre les orientations de la politique des pouvoirs publics sur les questions de l'édition universitaire numérique. C'est à partir de ces deux angles d'approche que nous avons construit notre analyse chronologique de la position des acteurs éditoriaux universitaires face à l'arrivée du numérique au cours des cinq dernières années.

Au travers d'une proposition de décryptage chronologique de la confrontation de l'édition universitaire, plus particulièrement en SHS, avec les problématiques du numérique nous tenterons d'expliquer en partie la situation actuelle de l'édition universitaire numérique française.

Dans une première partie nous poserons des repères chronologiques concernant les différents types d'acteurs, publics et privés. Notre analyse se construit autour d'évènements clés tels que le lancement du PNER en 1999 qui constitue notre point de départ et les projets Campus Numériques lancés en 2000. Dans le secteur privé, les salons du livre constituent des points de repères importants, de même que les mouvements de rapprochement des acteurs de l'édition.

Sur la base de ces éléments nous proposerons dans une deuxième partie un découpage en grandes périodes. Ces périodes sont définies par un changement d'objet de réflexion dans l'analyse et les projets du monde l'édition universitaire.

Pour tous les phénomènes de gestion du changement à grande échelle, les rôles des acteurs publics et privés ont toujours été étroitement liés. Les pouvoirs publics observent les évolutions du secteur privé pour les prendre en compte dans leurs orientations prospectives et le cas échéant mettre en place des politiques de soutien ou de collaboration avec le secteur privé, qui à leur tour observera les axes des politiques publiques pour orienter sa stratégie. Toutefois, le secteur de l'enseignement présente la particularité de mettre en relation d'une manière nettement plus forte les secteurs privés et publics. Cette proximité entre les deux secteurs est maximale pour les manuels scolaires où les choix des pouvoirs publics en matière de programme d'enseignement influencent directement le travail des éditeurs. La réciproque est vraie dans le cas français en raison d'une concentration forte, et ce d'autant plus depuis deux ans, du secteur de l'édition scolaire. Le rôle du réseau Internet dans le développement de ces nouvelles activités introduit également une dimension transnationale dans la réflexion et l'approche stratégique des acteurs français.

**2. Repères chronologiques de l'intégration du numérique dans l'édition universitaire**

Pour l'édition universitaire, les orientations politiques pèsent très directement sur l'activité économique du secteur. En effet, en suivant l'organisation française, les services publics sont rendus par des acteurs publics financés par les pouvoirs publics. Les politiques d'acquisition des établissements universitaires jouent bien évidemment un rôle clé. Depuis 1999, les pouvoirs publics au travers des différents ministères (éducation nationale, culture ou recherche) ont mis en place plusieurs projets dans le cadre de la numérisation de contenus pédagogiques ou du développement de plate-forme d'enseignement, présentiel ou à distance.

## 2.1. Les acteurs publics

### 2.1.1. Le PNER

En 1999, le PNER<sup>1</sup> (Programme de Numérisation pour l'Enseignement et la Recherche)<sup>2</sup> est lancé. Il s'agit du projet phare de cette première orientation des projets de pouvoirs publics tournés vers la **numérisation des contenus**. Sa conduite et son animation sont confiées à la Maison des Sciences de l'Homme par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie. Il s'oriente en 2000 vers une " réflexion stratégique et prospective de la conception et de l'usage de ressources numériques " en délaissant un axe orienté vers la " production expérimentale de contenus "2. Cette réorientation s'éloigne d'un des objectifs initiaux, la numérisation pour la mise en ligne et la réalisation de bibliothèques numériques pour l'enseignement supérieur. Dans le même temps, en 1999, la remise du rapport Cordier<sup>3</sup> propose une analyse plus orientée vers le secteur éditorial. La participation de deux ministères à la réflexion sur le livre numérique d'une manière générale, et ce sous deux angles d'approches différents, éditorial et patrimonial, constitue un élément de compréhension, entre autres, des difficultés de développement d'une politique commune face aux enjeux de l'édition numérique.

### 2.1.2. Les Campus Numériques

En 2000, les Campus Numériques sont lancés par la direction de la technologie du ministère de l'Éducation Nationale sous la forme d'appels à projets qui seront reconduits en 2001 et 2002. Ces projets, ainsi que les ENT (cf. infra), s'ancrent clairement dans la seconde orientation des projets des pouvoirs publics tournés vers la **question de l'accès au réseau**. Ces appels à projets visaient " à construire une offre nationale de formation ouverte et à distance (FOAD) de qualité et compétitive sur le marché international ". Une soixantaine de projets émergent, regroupant à chaque fois plusieurs universités et touchant un champ varié de disciplines (gestion, droit, odontologie...). Le budget consacré à ces appels à projets est conséquent puisqu'il atteint 22,25 M€ sur les trois appels (dont 3M€ financés par la DATAR). Ce sont 56 campus proposant 158 formations qui ont été mis en place. Les domaines d'intervention principaux de ces formations étaient l'ingénierie et la formation pédagogique (18 formations), la pédagogie (13 formations) et l'environnement et l'aménagement (13 formations). Ce sont pour une très grande majorité des formations existantes qui ont ainsi été mises en ligne. Ainsi, 91% des formations proposées en Campus Numériques sont venues en complément de formations existantes et 89% en complément d'une formation en présentiel.

Le bilan des Campus Numériques met en avant deux points faibles importants des projets<sup>4</sup>. Tout d'abord, les chefs de projet Campus Numériques soulignent l'absence dans les campus de personnels dédiés, au niveau technique surtout mais aussi au niveau pédagogique et de l'encadrement des apprenants. Ensuite, en raison d'une visibilité budgétaire très faible, l'avenir de ces Campus Numériques est loin d'être assuré.

### 2.1.3. Les ENT

En 2002, l'appel à projet Campus Numériques ouvre un volet spécifique, les ENT<sup>5</sup> (Environnements Numériques de Travail). Ces projets particuliers visent au développement de plate-formes globales destinées à l'ensemble du public universitaire et regroupant l'ensemble des fonctionnalités nécessaires (vie scolaire, bibliothèque, enseignement. . .).

Quatre projets ont été retenus et sont en cours de développement : ESUP-Portail (Environnement numérique de travail assurant l'accès aux services pour les étudiants et les personnels de l'Enseignement Supérieur), ENCORA (Environnement Numérique du Campus Ouvert Rhône Alpes), EPPUN (Espaces Pédagogiques Pour les Universités Numériques) et MonteCristo. Ces projets s'inscrivent dans le cadre défini par le SDET (Schéma Directeur des

Environnements de Travail).

Les pouvoirs publics, au travers de l'ensemble de ces appels à projets ou études, complétés récemment par l'appel " Université Numérique en Région ", se sont inscrits pour l'instant dans une position de soutien au lancement d'initiatives expérimentales visant à identifier les opportunités et les pistes de développement d'une offre de formation numérique et/ou à distance en France. Sur l'ensemble de ces projets, les pouvoirs publics ont fait appel à des interlocuteurs extérieurs pour soutenir ou participer à ces études (partenaires privés techniques, éditoriaux, ou institutionnels).

En développant les Environnements Numériques de Travail et les Universités Numériques en Régions, les pouvoirs publics transposent pour le numérique et l'enseignement à distance, la répartition des fonctions entre les acteurs présents dans le monde du papier et de l'enseignement présentiel. Ainsi, les universités développent et mettent à disposition une infrastructure permettant et facilitant le déroulement de cursus et d'enseignement. Ce sont les fonctions principales que doivent remplir les ENT en offrant l'ensemble des fonctionnalités administratives et relatives à la scolarité. Il ne s'agit pas ici de production de contenus au sens éditorial. Les partenaires privés des projets UNR ne sont d'ailleurs pas des éditeurs de contenus mais bien des prestataires techniques. Contrairement à l'enseignement de niveau primaire ou secondaire dans lequel les pouvoirs publics sont parties prenantes dans la construction de plates-formes de diffusion de contenus telles que l'Espace Numérique des Savoirs, les contenus universitaires restent en grande partie une prérogative des éditeurs. De ce fait, c'est bien la brique fonctionnelle de l'annuaire qui est au centre des approches d'ENT et non la brique fonctionnelle documentaire, conformément à l'objectif initial de numérisation du système universitaire alloué aux projets d'ENT.

La politique actuelle des acteurs publics en charge de ces aspects ne s'oriente donc pas résolument vers la question des contenus. Se rapprochant d'une approche basée sur les contenus au même titre que le projet MANUM (<http://manum.enssib.fr>), il existe le projet du Canal Numérique des Savoirs (<http://www.cns-edu.net>) mais dont la dimension est essentiellement centrée sur des ressources privées ou développées par des acteurs privés et orientée vers le niveau secondaire<sup>6</sup>.

#### **2.1.4. Un acteur public au centre de l'édition numérique : Les bibliothèques universitaires**

Pour les bibliothèques universitaires, le contexte d'informatisation se décompose en deux phases<sup>7</sup>. La première phase qui s'est déroulée à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle a notamment vu la mise en place des outils informatiques dans les fonctions de back-office telles que le catalogage, les acquisitions, ou la gestion du prêt. La création de l'ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur) à la fin de l'année 1994<sup>8</sup> marque le début du projet de développement du SUDOC (Système Universitaire de DOCumentation), mis en ligne en avril 2000. L'ensemble de ce processus de modernisation s'est accompagné, du fait des techniques combinées des réseaux et de l'outil informatique, d'une possibilité d'éloignement physique entre l'utilisateur et la bibliothèque. L'étape suivante étant naturellement la consultation à distance des ressources de la BU. Les bibliothèques et plus largement l'ensemble de la communauté universitaire ont eu un rôle précurseur dans le développement de contenus numériques. Cette position de leader s'est confirmée dans le domaine des contenus libres, produits par et pour la communauté universitaire. Les enjeux économiques et politiques liés aux contenus numériques se sont imposés fortement et assez tôt au monde des bibliothèques universitaires.

A partir de l'année 2000, et pour faire face à une hausse constante du coût des périodiques électroniques, notamment les périodiques anglophones en STM, plusieurs universités se regroupent pour négocier leurs abonnements. Ce mouvement général s'initie avec les universités d'Aix-Marseille 2, Angers, Nancy 1 et Strasbourg 1, rapidement rejointes par Cergy Pontoise, Versailles-St-Quentin, qui ont négocié avec les éditions Elsevier leur accès à

ScienceDirect<sup>3</sup>. Ce regroupement préfigure la mise en place de COUPERIN (COntortium Universitaire de PERIodiques Numériques) et constitue une étape importante dans la prise en charge du rôle de négociation commerciale que doivent jouer les universités sur les questions des ressources numériques. Cette évolution place les bibliothèques universitaires dans une position d'interlocuteur privilégié et incontournable dans la fourniture de documents électroniques. Ce phénomène de concentration d'acteurs, offreurs ou demandeurs, afin de créer des points d'entrée uniques dans certains secteurs caractérise les activités numériques. Avec l'arrivée des NTIC (Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication), terme utilisé à l'époque, et la volonté de leur intégration forte dans les SCD, les BU se positionnent clairement comme les points stratégiques de la gestion et de la diffusion de la documentation numérique dans l'université<sup>10</sup>. L'arrivée de Christian Lupovici à la tête de l'ADBU (Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation), le lancement du projet PELLEAS (Bibliothèque numérique du polytechnicum de Marne-la-Vallée et de l'université de Reims Champagne-Ardenne) et le 30ème congrès de l'ADBU en septembre 2000<sup>11</sup> autour du thème : " Les technologies de l'information : quels changements dans les services de l'université ? ", constituent des repères forts pour l'intégration de la documentation numérique dans l'activité des BU. Au niveau des ressources et des compétences, l'enjeu est clairement de faire évoluer le métier des professionnels de la documentation dans les BU. L'arrivée du numérique à l'université pose également la question de la politique éditoriale des universités et de sa position par rapport aux éditeurs commerciaux.

## **2.2. Les acteurs privés**

Le processus de transition vers le numérique de l'industrie de l'édition universitaire a été encadré, au cours de la dernière décennie, par l'évolution globale de l'ensemble du secteur éditorial. Cette modernisation dans laquelle s'inscrit le glissement actuel vers des contenus numériques a débuté bien en amont par l'introduction de la technologie informatique au niveau de la production et de la distribution des ouvrages papier.

Les orientations stratégiques des acteurs du domaine sur les questions du numérique se sont construites dans un contexte politique et industriel très influent. Tout d'abord, les problématiques relatives à la modernisation de l'activité éditoriale, dans ses aspects production, diffusion et contenus, se sont développés dans un contexte de modification en profondeur du paysage éditorial français. En effet, la concentration accélérée du secteur est directement liée à sa modernisation. Cette dernière n'étant rendue possible que par la nouvelle dynamique économique des acteurs éditoriaux. Les groupes qui ont émergé visaient ainsi la mise en place de plusieurs évolutions technologiques en bénéficiant d'économies d'échelle et en ayant un poids suffisant pour promouvoir fortement des standards de fait.

Le développement de l'édition numérique découle de deux décennies de modernisation. Les années 1980 et 1981 sont des années importantes pour le secteur, elles concentrent en deux années des événements qui vont modifier jusqu'à aujourd'hui le monde de l'édition<sup>12</sup>.

En 1980, le code-barres est introduit sur les livres, la même année, Matra reprend Hachette et lance ainsi un processus de concentration qui aboutira à l'apparition d'un duopole entre le groupe Hachette et Editis. L'année 1981 voit la naissance du salon du livre et la promulgation de la loi Lang sur le prix unique du livre dont l'application se fera à partir de 1982.

Le code-barres est un point hautement symbolique, sa connotation commerciale et liée à la grande distribution renforce le signe de l'entrée dans le secteur commercial de l'objet " livre ", et déjà à l'époque, on voit une forte réticence à accepter la présence de logique économique et commerciale dans ce secteur d'activité : " Le livre n'est pas un produit comme les autres " dira Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République de l'époque.

En 1995, aux Etats-Unis, Jeff Bezos lance Amazon, en profitant des débuts de la période dite de la " bulle Internet " aux États-Unis. Il sera élu " Homme de l'année " par le magazine Times en 2000.

En octobre 1999, la revue Enjeux – Les Échos met en ligne l'intégralité de son magazine<sup>13</sup>. La version mensuelle du quotidien les Echos fait partie des premiers acteurs "grand public" à proposer une offre de son contenu en ligne sous forme payante.

L'année 2000 apparaît réellement comme l'année clé pour le développement de l'édition numérique. L'édition 2000 du Salon du Livre accorde une place importante au village eBook, l'espace du salon dédié au livre électronique. Il est le point central du salon, avec des entreprises directement issues de la nouvelle économie comme 00h00 (maison d'édition en ligne), Cytale et Gemstar. Cette année 2000 a débuté d'ailleurs par le lancement de Cytale dans un contexte où le livre électronique occupe l'espace médiatique. En 2000, Jeff Bezos<sup>14</sup> annonce un chiffre d'affaire de 650 millions de dollars et des pertes de 350 millions de dollars. La même année, le projet Cytale est présenté<sup>15</sup> avec des perspectives de développement rapide du catalogue et un lancement annoncé pour le début de l'année 2001. Le projet est conforté par des annonces similaires aux Etats-Unis de la part de Gemstar. Les librairies numériques sont également en développement, avec par exemple l'annonce d'une alliance entre Microsoft et Barnes&Nobles pour la diffusion de livres électroniques en utilisant le logiciel Microsoft Reader<sup>16</sup>. Mais c'est surtout le lancement d'Amazon France pour la rentrée scolaire 2000 qui pousse les acteurs "classiques" à présenter rapidement des stratégies numériques en réponse à ces nouveaux entrants. En suivant la nouvelle économie dans l'usage du vaporware (qui consiste à annoncer la sortie prochaine d'un logiciel ou d'une application avant même que le développement soit lancé) et de l'effet d'annonce, de nombreux acteurs s'empressent d'annoncer leur stratégie numérique. La visibilité à l'époque se limite pourtant justement à ces effets d'annonces, comme la prédiction de Dick Brass (vice-président de Microsoft) qui déclare au symposium Ebook'99 qu'en 2020 50% du marché de l'édition passera par le livre électronique<sup>17</sup>. Cette perspective de croissance ambitieuse est soutenue également par le secteur des revues qui, avec quelques années d'avance sur le secteur du livre, propose déjà des solutions opérationnelles avec environ 2000 à 3000 revues déjà disponibles en ligne surtout dans le domaine STM. L'ensemble des acteurs traditionnels de l'édition française se porte sur le numérique. Havas propose une offre autour de *ePocket* lancée en octobre 2000, elle n'existe plus en 2004. Aux Etats-Unis, Random House lancera son service en ligne @Random qui fermera ses portes en novembre 2001. L'opportunité du numérique amène également la création de maisons d'éditions travaillant exclusivement en ligne dont la plus représentative sera 00h00, rachetée par Gemstar et qui n'a plus d'activité commerciale aujourd'hui.

Les années qui suivront l'année 2000 seront celles du déclin des perspectives de l'édition numérique. L'éclatement de la bulle Internet remet en question la pertinence des modèles proposés pour le commerce de contenus en ligne. Les acteurs français de l'édition, pris dans les mouvements importants du secteur qui suivront la vente de Vivendi Universal Publishing freineront leurs projets numériques en raison de la forte incertitude qui caractérisait le secteur à cette époque. Après l'effervescence des années 1999 et 2000, l'heure sera donc à la consolidation des positions acquises et à une réflexion approfondie des nouvelles problématiques de l'édition numérique.

### **3. Une histoire marquée par plusieurs époques**

Sur la base des événements et de la chronologie du secteur sur les dernières années, nous proposons ici une approche plus analytique. Nous proposons d'analyser les différentes phases d'intégration ou de confrontation du numérique avec le secteur de l'édition universitaire en général et plus précisément de celui de l'édition universitaire de manuels en SHS. Pour cela nous allons distinguer plusieurs phases ou grandes époques qui seront ordonnées chronologiquement mais non-bornées précisément et qui se chevaucheront en partie. L'objectif étant de repérer les points importants de chaque période afin de mieux comprendre l'orientation de la réflexion actuelle sur ces problématiques. Le rythme d'évolution des stratégies des différents acteurs dans l'économie numérique permet d'observer sur une période somme toute assez courte une succession de grandes phases qui ont défini les

principaux axes d'avancement des projets en édition universitaire numérique.

### **3.1. Le temps de la révolution numérique**

Cette première phase est celle couramment appelée la " bulle Internet ". Elle débute symboliquement avec la création d'Amazon.com en 1995 et s'achève avec le e-krach boursier de février 2000. Cette période, qui a vu la croissance extrêmement rapide de l'usage d'Internet et notamment du Web auprès du grand public au niveau international, a constitué la période de lancement d'un grand nombre d'activités, commerciales ou non, sur le réseau Internet. Ces nouvelles activités commerciales étaient le plus souvent construites sur des stratégies de développement basées sur des entrées en bourse rapides. Le mode de financement de ces " start-up " consistait en une levée très importante de fonds sur les marchés financiers afin d'atteindre sur une durée très courte une situation de leader sur un segment de marché.

Le modèle économique retenu à cette époque pour assurer un équilibre économique aux acteurs de l'économie numérique est celui d'une économie de l'attention, construite sur la publicité. L'audience potentiellement mondiale des sites laissait présager des recettes publicitaires suffisantes pour maintenir une activité économiquement viable. Cette approche présentait également l'avantage de dissocier les internautes des clients payeurs puisque les recettes se faisaient auprès des entreprises ou des régies publicitaires en ligne. Cela permettait de limiter les transactions commerciales en ligne, considérées comme peu sûres et dissuasives pour les internautes. Ce modèle a rapidement montré ses limites. La baisse relative de l'audience des sites est proportionnelle à l'augmentation du nombre de sites existants. La hausse du nombre d'individus connectés ne permettant pas de compenser cette répartition, seuls les sites ayant l'audience la plus importante, portails ou moteurs de recherche (notamment Google), ont pu construire leur modèle économique sur ce mécanisme en exploitant leur trafic très important et les phénomènes à longue queue<sup>18</sup>.

La distribution de livres au format papier a, à l'instar d'Amazon, intégré les possibilités du numérique relativement tôt en essayant d'exploiter le Web comme un nouveau canal de distribution d'objets physiques. Ainsi, on a assisté à une tentative de reproduction du paysage de distribution du livre dans l'univers numérique avec l'arrivée des offres commerciales des acteurs traditionnels comme la Fnac (fnac.com) ou Barnes&Nobles (barnesandnobles.com), mais aussi de nouveaux entrants (Amazon, Alapage).

Pour l'édition, cette période fait correspondre l'édition numérique avec le concept de ebook. Sur ce secteur, des start-up, nouveaux entrants sur ce marché tels que Cytale ou Gemstar, présentent des solutions techniques de lecture de livres numériques sous la forme de tablettes électroniques, le Cybook et les RocketEbook. Le soutien financier d'investisseurs leur permet de développer leur plate-forme et mettre au point les tablettes de lecture.

Les éditeurs et les groupes d'édition voient dans cette technologie une voie intéressante de diffusion de leurs contenus. La diffusion du texte en ligne ne se heurte pas aux problèmes de débits qui bloquaient le secteur de la musique ou de la vidéo, les réticences des professionnels du livre touchent d'avantage l'aspect culturel et affectif lié à l'objet livre. Toutefois cette première phase aura permis de dégager plusieurs points-clés pour le développement futur d'une véritable édition numérique. Tout d'abord, l'économie de la publicité sur laquelle devait se construire l'économie numérique n'est pas suffisante. Elle permet à un nombre limité d'acteurs spécialisés de construire un modèle d'affaires pérenne (Google) mais n'est pas suffisante pour maintenir l'ensemble des activités économiques en ligne. Ensuite, le " timing " est un élément important pour la réussite des stratégies numériques des éditeurs. Aujourd'hui encore, face à un marché de la diffusion de contenus éditoriaux numériques limité, les éditeurs ou les groupes d'édition doivent mesurer le caractère stratégique de la position de leader.

Enfin, pour le secteur de l'édition, l'enjeu de cette période aura véritablement été celui d'un nouveau canal de distribution numérique pour le papier.



### **3.2. Le temps des ebook(s)**

Les eBooks auront joué un rôle important dans le développement des réflexions et des projets d'édition en ligne. Si ces initiatives n'ont pas connu le succès, elles auront toutefois servi de déclencheur à un certain nombre de réflexions primordiales dans l'avancée de l'édition numérique.

La migration vers le numérique s'est accompagnée de l'arrivée sur le marché du livre d'un certain nombre de nouveaux acteurs. En effet, dans le domaine de l'édition papier, la position oligopolistique des acteurs en place s'appuyait sur des barrières à l'entrée de deux types<sup>49</sup>. La première était une barrière à l'entrée liée au coût de fabrication des ouvrages et à la mise en place d'une structure de production. Cette barrière, avec l'arrivée du numérique a pu être considérée comme relativement réduite du fait de la faiblesse des coûts de développement et de distribution de contenus numériques. Le deuxième type de barrières à l'entrée, et ce sont celles-ci qui ont freiné la réussite des nouveaux entrants, correspond aux barrières liées à la notoriété et la réputation des éditeurs sur leurs domaines.

Avec le développement de la bulle Internet en 2000, on assiste à l'arrivée des ebooks. Sous cette dénomination on retrouve deux concepts distincts. A la fois la notion d'ouvrage au format électronique et du support de lecture dédié. C'est sur cette deuxième notion que se développent de nouveaux acteurs totalement étrangers au monde de l'édition et qui proposent des appareils de lecture dédiés.

Il s'agit donc d'un marché totalement nouveau construit autour d'un nouvel objet. Ainsi Cytale, est le seul acteur français, ayant tenté l'aventure des ebooks. Si l'issue de leur tentative a été un échec, elle aura toutefois permis de poser un certain nombre de questions qui sont toujours d'actualité à l'époque de la diffusion de fichiers. En effet, en dehors des nombreux débats qui ont concerné le positionnement de ces ebooks par rapport à l'objet livre-papier, les réflexions sur le modèle économique d'une telle offre nous semblent toujours intéressantes.

Toutefois, dans le cadre de l'édition en générale, cet épisode a fait apparaître un certain nombre de points clés qui cristallisent encore aujourd'hui les difficultés d'émergence d'une offre pour la diffusion de fichiers. Tout d'abord, avec l'éventualité du passage au numérique d'une partie de la production éditoriale en pleine époque " Napster ", sont apparues des craintes encore largement présentes de piratage et de diffusion incontrôlée des produits éditoriaux. Ensuite, se sont posées les questions autour de la fixation des prix pour les œuvres éditoriales numériques. Elles impliquent deux angles d'analyse : la valeur du travail éditorial et les usages qui accompagnent ce prix de vente. Sur la question de la valeur du travail éditorial, ce n'est pas tant sa détermination qui pose problème que les relations avec l'image des éditeurs. C'est à cette époque qu'est apparu pour les éditeurs le risque de déverouillage de leur position dominante sur le domaine de la production éditoriale. On peut supposer que la volonté d'émergence de portails de diffusion de contenus éditoriaux corresponde à une volonté de maintien de cette position "clé" dans la diffusion des contenus.

Cette période s'achève durant l'année 2002 avec la fin des perspectives des ebook, la disparition de l'ensemble des acteurs de ce secteur, et l'obligation de réorienter la réflexion stratégique des éditeurs vers la distribution de fichiers. L'enjeu de cette période aura été celui d'un terminal dédié pour un secteur élargi, touchant l'ensemble de l'activité éditoriale.

### **3.3. L'implication universitaire**

Un deuxième mouvement a commencé au milieu de l'année 2000. Nous considérons symboliquement l'orientation prise par le PNER vers une réflexion stratégique et prospective de la conception et de l'usage de ressources numériques comme le point de départ de cette phase. Ces travaux marquent en un sens le début de l'implication universitaire dans les problématiques liées aux contenus éditoriaux en ligne. Quasiment à la même période, la réflexion face au numérique se structure chez VUP et dans le milieu éditorial en général. Les ebook présentés par Cytale et Gemstar ont pris du retard et suscitent des inquiétudes quant



au confort de lecture qu'ils confèrent et surtout quant au modèle économique qu'ils proposent.

Toutefois, l'université et l'édition universitaire anticipent sur un développement important de leurs activités en ligne. Pour l'université, cela prend notamment la forme du e-learning avec un intérêt porté sur les plates-formes d'enseignement à distance ou partiellement à distance. Le lancement de l'appel à projets Campus Numériques durant cette période montre également l'enjeu du développement de pratiques universitaires en ligne. L'université virtuelle représente un enjeu fort. Elle permet aux universités de dépasser les contraintes physiques des infrastructures dans l'accueil des étudiants. Elle ouvre également des possibilités importantes de valorisation des cursus de l'université au-delà des frontières géographiques. Cet aspect est central dans les perspectives de développement des universités dans le contexte LMD qui émerge au niveau européen. Pour les professionnels de la documentation, il est naturel de prolonger le développement du numérique dans les BU en poursuivant le mouvement initié par l'arrivée des systèmes d'information et des OPAC.

Le milieu universitaire compte sur une posture active sur ces questions pour se défaire de la pression financière importante imposée dans le secteur des revues en STM et surtout éviter que le phénomène ne se reproduise dans d'autres domaines. En effet, au cours de cette période, on a pu observer un phénomène de concentration à grande échelle et d'émergence d'un oligopole dans le domaine de la distribution de contenus numériques anglo-saxons ou de la gestion des abonnements.

Pour les éditeurs, l'arrivée sur leur secteur de nouveaux entrants (éditeurs en ligne, fabricants de ebooks, ou auto-publication en ligne), les pousse à s'orienter vers une stratégie basée sur une maîtrise complète de leurs contenus. Ils souhaitent affirmer la valeur ajoutée de leur travail éditorial et pour cela cherchent à maîtriser leurs contenus. En effet, contrairement au livre papier, figé dans la forme souhaitée par l'éditeur, le livre sur support numérique risque de subir des transformations liées au terminal de lecture. Le travail réalisé par l'éditeur sur l'ouvrage perdrait donc une grande partie de sa valeur. De plus, le phénomène de désintermédiation qui émerge pour les contenus universitaires suscite l'inquiétude des éditeurs dans leur rôle de médiateur entre les auteurs et les lecteurs. Enfin, la fin de la bulle Internet oblige les développeurs d'activités en ligne à construire, avec difficultés, des modèles économiques assurant une rentabilité rapide capable de couvrir les investissements du démarrage.

Aujourd'hui, si les acteurs publics ont clairement pris en charge la numérisation patrimoniale des ressources scientifiques, notamment pour les SHS au travers du projet de très grand équipement ADONIS du CNRS ou du projet Persée, la collaboration entre secteurs privé et public sur la question de l'édition universitaire numérique n'est toujours pas effective.

### **3.4. Le temps de la distribution de fichiers**

Parallèlement au développement des supports de lecture dédiés, d'autres acteurs s'orientent vers une autre déclinaison du livre numérique. Celle-ci n'est pas destinée à un support de lecture dédié mais plus à une diffusion vers des ordinateurs individuels. Elle se heurte à des difficultés liées à la lecture à l'écran de textes longs mais ouvre toutefois des perspectives de développement plus rapides et surtout une indépendance vis-à-vis des fabricants de terminaux dédiés. L'activité de distribution de livres numériques sous forme de fichiers en ligne est une activité qui, a priori, se rapproche traditionnellement des fonctions de libraires. Pour certains éditeurs, cette nouvelle forme de diffusion des ouvrages est également une façon de prendre en charge directement leur distribution. En effet, les coûts à l'entrée de ce type d'activité sont nettement moins élevés que pour la distribution traditionnelle. Ainsi, dès le début de l'année 2000 Microsoft signe un accord avec Barnes&Nobles pour la diffusion de livres électroniques avec le logiciel Microsoft Reader.

Cette édition numérique ouvre la voie à des activités d'édition en ligne tels que *manuscrit.com* ou d'auto-édition contournant les schémas classiques des éditeurs. Avec la perspective du développement de la diffusion de livres électroniques sous la forme de fichiers, lisibles sur des

supports dédiés ou non, s’amorce évidemment une guerre des formats. Le secteur de l’édition culturelle est basé sur le financement de l’ensemble de la production par un nombre restreint de succès. Dans le domaine des revues, on retrouve dans une certaine mesure le même mécanisme avec une notoriété des revues construites sur la base de quelques articles. Mais, à la différence des manuels pour lesquels la vente se fait au titre par titre, le modèle de l’abonnement regroupe sous une “ marque ” collective un ensemble d’objets, en l’occurrence des articles. On retrouve ce même phénomène à un niveau supérieur avec les “ packages ” proposés par les principaux offreurs de revues numériques. Ainsi, le mode de distribution traditionnelle des revues par abonnement permet à ce domaine d’appréhender plus facilement le passage au numérique. En effet, le regroupement d’une collection sous une “ marque ” unique se transpose aisément dans le monde du numérique car il ne nécessite pas la vente d’un grand nombre d’objets.

De ce fait, si l’on considère la distribution sous forme de licence par son aspect d’un rassemblement de plusieurs ressources dans une offre unique, elle ne s’applique pas naturellement aux livres. Le secteur des ouvrages doit donc passer par une étape supplémentaire de recomposition éditoriale et commerciale de son offre. Pour ces deux mouvements (Implication universitaire et distribution de fichiers), l’enjeu aura été l’influence de la réussite d’autres segments adjacents de l’édition numérique.

### **3.5. Les points clés de cette évolution pour l’édition universitaire**

Les bibliothèques universitaires et les éditeurs se sont projetés dans un premier temps dans une logique de passage au numérique à coût quasiment nul à moyen terme. De cette logique a découlé une situation de blocage des évolutions. Les bibliothèques universitaires, déjà fortement contraintes pour leurs acquisitions en raison de la hausse des tarifs de certaines revues, ont appréhendé le passage au numérique de leur activité en suivant une logique de substitution des contenus aux formats papiers vers des contenus numériques. L’offre de contenus numériques universitaires est toutefois perçue aujourd’hui comme un service supplémentaire fourni par les BU et dont le coût doit être couvert à la fois par une logique de substitution papier/numérique mais également par une hausse des budgets d’acquisitions. Cette évolution implique également l’ensemble de l’université dans un véritable projet de “ numérisation ” de la scolarité et de l’enseignement, et donc un coût initial de déploiement et d’équipement.

Pour les éditeurs, le passage au numérique a tout d’abord été vu comme un nouveau canal de distribution. Le coût de ce nouveau canal est augmenté par le phénomène de cannibalisation des contenus papiers par les contenus numériques, perçu comme un risque important pour les éditeurs. L’investissement vers ce nouveau canal et le risque de baisse des activités papier devaient être couverts par la hausse des budgets d’acquisitions des BU, une baisse des coûts de production et un soutien des pouvoirs publics à la retro-conversion des fonds anciens.

Chacune des périodes décrites dans la partie précédente ont permis de faire émerger des points-clés sur lesquels nous appuierons la proposition que nous formulerons dans la quatrième partie.

Tout d’abord, la phase que nous avons intitulée **Révolution numérique**. Cette première phase s’est construite en confrontant les métiers de l’édition en général à la logique du Web. Cette période a permis de relativiser la pertinence du modèle basé sur la publicité pour assurer le financement des activités en ligne. En effet, celui-ci nécessite un trafic très important sur le site afin de percevoir des redevances publicitaires suffisantes. Il n’est exploitable que pour des portails ou des moteurs de recherche internationaux et bénéficiant d’une très forte visibilité en ligne (le premier exemple est le moteur de recherche Google). Durant cette période, la progression du secteur de l’édition vers le numérique s’est limitée à une exploitation du nouveau canal de distribution numérique pour les livres au format papier. Cette limite est issue en grande partie de la nécessité de prendre en compte avec précaution la place du concept de droit d’auteur dans l’économie sur Internet. La gestion de cet aspect particulier est apparue

assez rapidement centrale dans la réflexion sur les modèles économiques. En effet, cette notion de droit d'auteur ainsi que les mécanismes de remontée des recettes qui s'y rattachent ne sont pas naturellement présents au travers des structures du Web. Ils doivent donc être assurés par de nouveaux modèles économiques.

La deuxième phase, représentant **le temps des ebooks**, est celle du développement de nouvelles logiques éditoriales, adaptées aux contraintes du numérique. Face aux limitations intrinsèques des supports de lecture (écran ou PDA), les éditeurs doivent reconsidérer la définition des unités documentaires de diffusion de leurs contenus. En effet, c'est en s'appuyant sur les limites de ces terminaux que les éditeurs ont tenté de construire leur stratégie numérique. Ainsi, la place prise par les modes de diffusion construits sur des logiques de bases de données les incite à reconsidérer la construction d'une offre éditoriale adaptée au Web. Cette reconstruction passe par une remise en question des modes de tarification et une réflexion sur la pertinence des logiques inter-éditeurs.

La troisième phase, celle de **l'Implication universitaire** a conduit l'université et plus précisément les BU à une confrontation avec les logiques commerciales des acteurs de l'édition universitaire numérique, alors exclusivement des acteurs anglo-saxons. Elles ont donc dû réagir en se dotant d'un réel pouvoir de négociation, notamment par la création du consortium Couperin. Pour les éditeurs universitaires, les BU permettent le développement de relations B2B, plus adaptées à des échanges commerciaux pour les contenus numériques. Ce point d'entrée important que semblent constituer les BU sur le marché de l'édition universitaire numérique induit pour les éditeurs une nouvelle distinction entre l'acheteur et l'utilisateur. La commercialisation des contenus est appréhendée naturellement sous forme de licence dans cette voie de développement des relations éditeur-université.

Enfin, la phase actuelle que nous avons définie par la **Diffusion de fichiers** prend en compte l'ensemble de ces éléments et met en avant la notion d'agrégateur. En effet, cette notion d'agrégation permet la mise en oeuvre de solutions intégrant tous ces points-clés. Au travers de cet acteur agrégateur, nous pouvons envisager la notion de reconfiguration de l'offre éditoriale dans un contexte numérique, la prise en compte de ce contexte numérique dans la définition du droit d'auteur et enfin la construction de nouvelles relations commerciales entre le monde de l'édition et celui de l'université.

## Notes

[1](http://www1.msh-paris.fr:8099/index.asp) <http://www1.msh-paris.fr:8099/index.asp>

[2](#) Noyer, Jean-Max. Programme de numérisation pour l'enseignement et la recherche.

Synthèse des travaux. Paris : Éditions des Maisons des Sciences de l'Homme, 1999. 262 p.

[3](#) Cordier, Alain. Le livre numérique : rapport remis à Mme la ministre de la culture et de la communication. La Documentation Française, 1999. 102 p.

[4](http://www.educnet.education.fr/superieur/CN-evaluation.htm) <http://www.educnet.education.fr/superieur/CN-evaluation.htm> – adresse consultée le 18 février 2005

[5](http://www.educnet.education.fr/superieur/campus.htm) <http://www.educnet.education.fr/superieur/campus.htm> – adresse consultée le 25 mai 2005

[6](#) Moeglin, Pierre. (sous la direction de), Industrialisation de la formation. État de la question. Paris, CNDP, 1998. 267 p

[7](#) Jalel, Rouissi. 2001. L'évaluation des effets de réseau en bibliothèques pour une meilleure prise en compte des coûts et avantages qualitatifs de la coopération. Sous la direction de Jean-Michel Salaün. 309 p. URL : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/theses/rouissi/rouissi.pdf>

[8](#) Décret n°94-921 du 24 octobre 1994 portant création de l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur

[9](#) Reibel, Iris. Un consortium : la panacée ? Non, mais quel progrès !. Livres Hebdo. 17. 2000. p. 3.

[10](#) Santantonios, Laurence. Les directeurs de BU ont la cote. Livres Hebdo. 394. 2000. p. 76.

[11](http://www-sv.cict.fr/adbu/actes_et_je/je2000/annonceJE2000.html) [http://www-sv.cict.fr/adbu/actes\\_et\\_je/je2000/annonceJE2000.html](http://www-sv.cict.fr/adbu/actes_et_je/je2000/annonceJE2000.html) – adresse consultée le 18 février 2005

[12](#) Garcia, Daniel. Une modernisation à marche forcée. Livres Hebdo. 567. 2004. p. 94.

- [13](#) Libmann, François. Mise en ligne d'Enjeux – Les Échos. Bases. 154. 1999. p. 3.
- [14](#) Jakmakejian, Aurélia. L'homme de l'année est (aussi) libraire. Livres Hebdo. 364. 2000. p. 55.
- [15](#) Garcia, Daniel. Cytale, le frenchyBook, Concorde ou Airbus ? Livres Hebdo. 365. p. 6.
- [16](#) Jakmakejian, Aurélia. Le ebook de Barnes and Noble. Livres Hebdo. 364. p. 54.
- [17](#) Garcia, Daniel. Vous avez dit livre électronique ? Livres Hebdo. 365. p. 7.
- [18](#) Pour plus de précisions sur ces phénomènes voir le blog de Chris Anderson : [http :thelongtail.com](http://thelongtail.com)
- [19](#) Rouet, François. Le livre : mutations d'une industrie culturelle. L. D. française (dir.). Paris : La Documentation française, 2000. 308 p. Études de la DF - Économie. ISBN 2110044594.